

**Chaudronnerie fine inox - très technique**

Postée le 17/11/2025

**Description générale****Fiche d'identité de la société****Forme juridique :** SA**Ancienneté de la société :** Plus de 10 ans**Localisation du siège :** Rhône-Alpes, France**Département :** Confidential**Résumé général de l'activité**

Chaudronnerie et tuyauterie inox, tôlerie inox et travaux de métallerie décorative.

Polissage manuel et mécanique.

**A propos de la cession****Type de cession envisagée :** Majoritaire**Raison principale de la cession :** Départ à la retraite**Eléments chiffrés**

<b>En k€/année</b>	<b>2022</b>	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>
<b>CA</b>	2 000	2 500	2 500	
<b>Marge brute</b>				
<b>EBC</b>		400	450	
<b>Résultat exploitation</b>				
<b>Résultat net</b>		200	250	
<b>Nb. de personnes</b>				20

## Autres chiffres

**Fonds propres :** 1 500 k€

**Trésorerie nette :** 500 k€

## Position / concurrence

### Positionnement par rapport au marché

Sous-traitant de rang 1 auprès de ses clients, entreprises nationales dans le domaine de la pharma, de la santé, de l'agroalimentaire, du nucléaire et de la machine spéciale (lignes de conditionnement, électronique, micro processeurs, ...).

### Concurrence

Diffuse.

## Points forts / faibles

### Points forts

Clientèle solide et fidélisée.

Personnel très performant et pointu techniquement, autonome en découpe, polissage et traitement de surface.

Emplacement à proximité des principaux pôles industriels de Rhône-Alpes.

## Complément d'information

### Eléments complémentaires

Prix de cession souhaité : Le vendeur n'a pas souhaité préciser le prix de cession.

L'immobilier est compris dans la cession.

### Compléments, spécificités

L'immobilier fait partie du périmètre de cession.

### Profil de repreneur recherché

Personne physique ou morale

## Complément sur le profil de repreneur recherché

Entreprise de sous-traitance industrielle présente dans ces métiers qui souhaite soit élargir sa zone de chalandise, soit étendre le panel de ses prestations.

Pour les candidats individuels, il faudra prouver une expérience réussie dans la direction d'une entreprise ou BU dans des activités proches.